

1636 28Ba

Monsieur

Chose que la
faire que l'bonne et selon ma faise, par la recognisition
du Seigneur de Vlaermonde monsieur Daenfodre est tollé
que ma la fraude connait dignement et cognitif,
si chose que me trouue obligé de faire en donner
par sotto les millions des francs d'avoine
prendre de bons assurés que souffrant quelqu' chose
par deçà et quoy me n'ay pas capable de le faire
point, je mesme ne suis pas capable de le faire
dans lequel, pour cause que j'ai grande passion que de
me pointe et quelqu' chose devant tout
autre espèce, que l'autre que j'aurai quelqu' chose ou
bonheur, bonnes que n'importe quelles par effet que
de paroles.

Monsieur

Hofre bishimbi scripsit
R Delotreci.

Bijfmal le 6. du Janv. 1636.

